



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CONTROLEUR  
TECHNIQUE RELATIF A LA RENOVATION DU  
CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DU CENTRE  
GEORGES POMPIDOU**

**DÉCISION N° DM-22-259  
EN DATE DU 13 JUILLET 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-490 en date du 2 juin 2020 déléguant Monsieur Robin LOUVIGNE, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives au cadre de vie, à la propreté, et aux mobilités,

**VU** le projet de la ville de Vincennes de rénover le centre culturel et sportif Georges Pompidou située au 142 rue de Fontenay à Vincennes pour lequel il est nécessaire de désigner un contrôleur technique.

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société Qualiconsult dont le siège social est situé 127 chemin des Bassins – zone Europarc 94035 Créteil, qui est la plus avantageuse pour le lot n°1 contrôleur technique,

## D É C I D E

**DE SIGNER** un contrat de contrôleur technique avec la société Qualiconsult représentée par Monsieur Messaoudi Younesse, Directeur d'agence, dûment habilité à signer le contrat.

Le présent marché est d'un montant de 21 200 € HT.

**DE FAIRE FACE**, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la  
propreté et des mobilités,

**Signé**

**Robin LOUVIGNÉ**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220713-lmc1H9935H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 13/07/2022  
Date de Publication : 13/07/2022